



Annexe 8

Caractéristiques du matériel roulant et modalités d'exploitation pour un service conforme à vos exigences

I.

Des véhicules à très faibles émissions et leurs équipements pour des transports durables et confortables



1. La mise à disposition d'un véhicule à très faibles émissions (Groupe 2)

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE

TRANSARC

❖ Caractéristiques du véhicule mis à disposition

Pour les transports objet de la présente consultation, nous mettons à votre disposition un véhicule :

- ✓ **Neuf**
- ✓ **À très faibles émissions** : norme EURO VI, alimenté au biocarburant XTL (**Groupe 2**)
- ✓ **Fiable et propre** : entretien quotidien, préventif et correctif (le cas échéant)
- ✓ **Équipé pour la sécurité** : ceintures de sécurité, éthylotest anti-démarrage, pneus hiver, pictogramme de transport d'enfants, dispositif anti-patinage, bandes réfléchissantes, pictogramme d'interdiction de fumer...
- ✓ **Équipé pour le confort** : sellerie ergonomique, climatisation, chauffage
- ✓ **Accessible** : équipé de l'embarquement bas de type LOW ENTRY

1 MERCEDES Citaro neuf alimenté au biocarburant

- 31 places assises / 74 places debout
- Accessible PMR/UFR
- EURO VI – Groupe 2
- **Biocarburant (XTL / - 90% de CO₂)**



euro6
New European emission standards



MERCEDES Citaro



Notre engagement : la mise à disposition d'un véhicule de réserve EURO VI

❖ Le véhicule proposé dans l'attente de la réception du véhicule neuf

Dans l'attente de la réception du nouveau véhicule, nous mettrons à disposition un MERCEDES Citaro de 31 places assises et 74 places debout, mis en circulation le 28/01/2016.

Vous disposerez ainsi d'un véhicule :

- ✓ **Parfaitement équipé**
- ✓ **Conformes à vos exigences de confort, d'accessibilité et de sécurité**
- ✓ **Disponible et opérationnel sans délai**



Grâce à la solidité de notre flotte, nous garantissons la mise à disposition d'un véhicule conforme dès le début du marché, dans l'attente d'un véhicule neuf.



MERCEDES Citaro

2. Les équipements de sécurité et de confort du véhicule

Consignes/affichages de sécurité et procédures d'urgence

CONSIGNES DE SÉCURITÉ PROCÉDURES D'URGENCE

Tous nos véhicules sont équipés d'un affichage des consignes de sécurité et des procédures d'urgence de manière apparente, claire et visible de tous. Cet affichage détaille les règles en matière de civilité à bord, les issues de secours et les équipements de sécurité ainsi que les consignes à appliquer en cas d'évacuation d'urgence.



Dispositifs de communication et d'aide à la conduite



Smartphone conducteur (feuille de route, suivi carburant...). Le conducteur dispose de tous les numéros de téléphone essentiels : son responsable, le service d'astreinte, les secours...



Chronotachygraphe numérique avec carte à puce nominative



Éthylotest anti-démarrage (pour les véhicules > 9 places avec remontée automatique en temps réel si infraction)



Géolocalisation KAIROS (100% de nos véhicules sont équipés du système)

Systèmes et équipements de sécurité active à bord des véhicules



Limiteur de vitesse



Système anti-blocage des roues



Système anti-patinage (ESP)



Bruiteur sonore de marche arrière



Dispositif avertisseur de porte ouverte



Radar anti-collision



Pneus Premium Good Year (adaptation des types de pneus aux saisons, vérification du parallélisme des roues et choix de pneus premium pour réduire les consommations de carburant...)

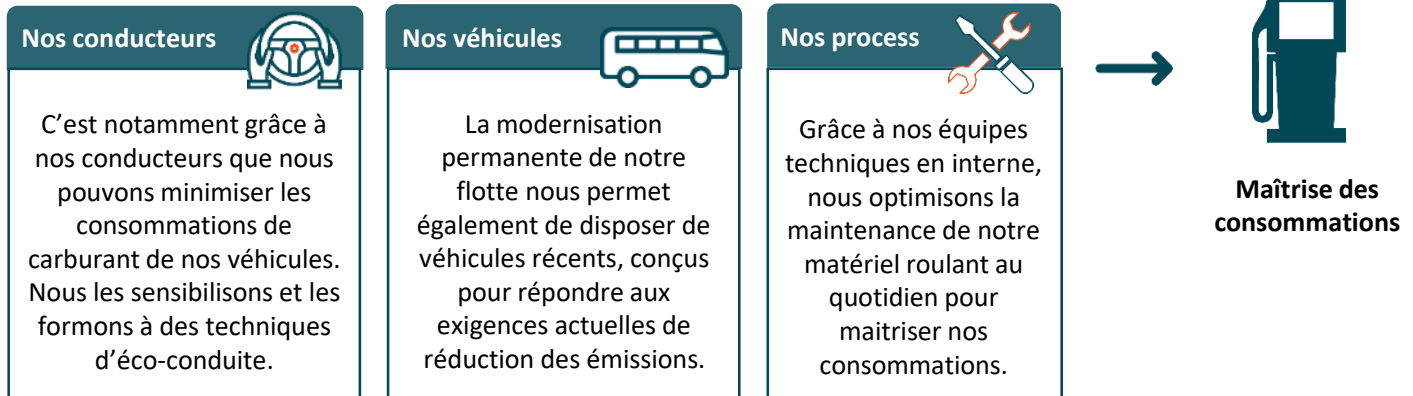


100 % des documents réglementaires (certificat d'immatriculation, attestation d'aménagement, PV mines...)

3. Une consommation responsable et maîtrisée pour des transports durables

❖ Une maîtrise de la consommations d'énergie

Nous assurons la maitrise de nos consommations d'énergie à différents niveaux de notre activités :



❖ La mise à disposition d'un véhicule vert avec engagement d'achat de biocarburant

Alimentation du moteur thermique par du biocarburant l'XTL

 = **Groupe 2**

Classification des véhicules/énergies selon le Code de l'environnement

Code de l'environnement (19/11/2021)	Motorisation	Energie	Vignette crit'Air
Groupe 1	Electrique	Electricité	Vert
Groupe 1	Electrique - Pile à combustible Hydrogène	Hydrogène	Vert
Groupe 1	Hybride - Hydrogène	Electricité + Hydrogène	Vert
Groupe 1bis	Gaz	BioGNV	1
Groupe 1bis	Hybride - Gaz	Electricité +GNV/bioGNV	1
Groupe 1bis	Hybride - Biocarburant	Electricité + Biocarburant	1
Groupe 2	Gaz	GNV/bioGNV	1
Groupe 2	Hybride - Gaz	GNV/bioGNV	1
Groupe 2	Hybride - Carburant fossile traditionnel	Carburant fossile traditionnel	1
Groupe 2	Thermique - Biocarburant	Biocarburant	1
Groupe 3	Thermique - Euro VI à minima	Carburant fossile traditionnel	2
Groupe 3	Autres hybrides	Ne relevant pas des groupes précédents	nc

Notre engagement : la mise à disposition d'un véhicule réduisant 90% des émissions

- Mise à disposition des justificatifs d'approvisionnement (factures d'achat) en biocarburant pour la traçabilité et le suivi
 - Les véhicules répondent aux exigences environnementales actuelles et à nos engagements RSE

II.

Modalité d'exploitation du matériel roulant affecté : des process robustes garantir la qualité et la fiabilité



1. Un entretien quotidien rémunéré pour nos conducteurs : l'assurance de véhicules propres

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE



❖ Procédure de nettoyage courant

Entretien quotidien



Nos conducteurs disposent d'un temps rémunéré de 30 minutes par jour pour procéder à l'entretien quotidien de leurs véhicules. Ils peuvent ainsi :

- Procéder au nettoyage intérieur et extérieur de leur véhicule (balayer l'allée, vider les poubelles...).
- Vérifier le bon état intérieur et extérieur du véhicule et de ses équipements.

30 minutes
rémunérées
par jour

Nettoyage en station et au dépôt



Nos véhicules sont nettoyés et désinfectés en profondeur **1 fois par semaine sur une aire de lavage pour véhicules poids lourds**.

Nous utilisons la station de lavage Truck Wash de Vitry-en-Charolais, qui correspond à nos attentes en matière de respect de l'environnement. En effet, elle a notamment mis en place de système de recyclage des eaux de lavage, qui sont décantées dans un circuit approprié puis récupérées pour être à nouveau utilisées.

1 fois par
semaine

Tous les 6
mois

De plus, dans le cadre des passages aux Mines, **tous les 6 mois**, les véhicules sont intégralement nettoyés par notre personnel dédié au lavage.

Nous procédons au nettoyage des véhicules **à chaque fois que nécessaire**.

En cas de retour en atelier à notre dépôt à Avermes ou Roanne, nous disposons également des équipements nécessaires à l'entretien des véhicules.

À chaque fois
que nécessaire

❖ Procédure d'entretien sanitaire des véhicules en réponse à des situations exceptionnelles

Nous procédons à une désinfection immédiate d'un véhicule en cas de détection d'une contamination :

• COVID 19 :

Nos conducteurs procèdent à la désinfection de leur véhicule et de leur poste de conduite quotidiennement. Ainsi, ils désinfectent l'ensemble des matières présentes à bord des véhicules. Cette procédure sera maintenue tant que les recommandations sanitaires se poursuivront.



2. La fiabilité et la conformité de notre parc sont garanties par nos efforts de maintenance

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE



01 Entretien quotidien

Nos conducteurs disposent d'un temps rémunéré de 30 minutes par jour pour procéder à un entretien quotidien de leur véhicule dans le cadre de leur prise de service :

- Niveau d'huile et de liquide de refroidissement
- Alertes au tableau de bord
- État des pneus, de la carrosserie, des vitres et du pare-brise
- Fonctionnement des équipements : girouette, billettique...

Instantanéité de la remontée d'information (en temps réel)

En cas d'anomalie :

1. Le conducteur avertit son responsable en temps réel ou à la fin de son service.
2. Le Responsable avertit le service exploitation et l'atelier.
3. Le conducteur confirme par écrit et avec des photos dans notre logiciel **SMARTSHEET**.

02 Entretien préventif

La maintenance et le contrôle de nos véhicules sont fondés sur un entretien préventif dans le strict respect des déclenchements kilométriques ou périodiques (préconisés par les constructeurs). La planification des opérations nécessitant le retour de véhicule en atelier est réalisée, autant que faire se peut, en concomitance avec la préparation aux contrôles réglementaire (Mines).

→ Une méthode qui permet de limiter les immobilisations et les retours en atelier en périodes d'activité des véhicules.

Coordination exploitation/atelier pour la programmation des interventions

1. Entretien selon les préconisations constructeurs :

- Vidange moteur tous les ans
- Entretien Webasto tous les ans
- Vérification des freins tous les 3 mois ou 30 000 km, de l'embrayage tous les 150 000 km, des pneus tous les 15 jours, des amortisseurs tous les 6 mois, du système de fermeture des portes tous les 6 mois...
- Graissage divers tous les 6 mois

2. Planification grâce à notre logiciel **SYNCHROTEAM** :

- Suivi du plan de maintenance, du mécanicien affecté.
- Gestion des stocks et commandes de pièces.

03 Entretien correctif

En cas d'anomalie ou panne, l'atelier prend attache auprès du conducteur. Les mécaniciens peuvent ainsi :

- Aider le conducteur à résoudre son problème technique par téléphone si c'est possible.
- Dépanner le véhicule sur son lieu de stationnement.
- Planifier une intervention sur le lieu de stationnement à court terme.
- Prévoir l'intervention au dépôt lors du prochain passage aux mines.

Suivi qualité et rapport d'intervention

1. 90 % des problèmes techniques sont résolus à distance, par téléphone, grâce à l'expertise de nos techniciens.
2. 70 % des interventions peuvent être réalisées in situ, en déposé, grâce aux équipements de nos véhicules atelier.
3. Si l'intervention est nécessaire, elle est intégrée dans notre outil collaboratif (mécaniciens/responsables). Il intègre un système d'alerte qui permet de suivre l'avancée de l'intervention ainsi qu'un module pour la rédaction du rapport d'intervention.

Volume d'heures moyen consacré à la maintenance :

72h d'entretien et réparations minimum par an et par véhicule



3. L'intégration des services et des compétences pour une autonomie à tous niveaux de la chaîne



❖ Car Entretien : notre approche intégrée de A à Z pour la maintenance

L'intégralité de la chaîne de maintenance est internalisée grâce à notre filiale Car Entretien : mécanique, carrosserie et pneumatiques, ainsi toutes les compétences et équipements sont disponibles au sein du groupe TRANSARC.

CAR ENTRETIEN



La maintenance et la réparation de l'ensemble de notre flotte de véhicules est assurée par Car Entretien. Nous sommes Agent MERCEDES, ce qui nous permet de :

- Réparer nos véhicules avec les pièces détachées d'origine
- Former régulièrement nos mécaniciens sur les évolutions techniques
- Disposer de valises de diagnostic



Adrien FAIVRE
Directeur Industriel

Si un problème technique ne peut être traité par notre mécanicien résident, un mécanicien expert Car Entretien prend le relais pour la résolution du problème dans les meilleurs délais. Cette structure nous permet une totale autonomie quant à la programmation des interventions et ainsi la réduction des temps d'immobilisation des véhicules.

Car Entretien est composé de :

 23 Mécaniciens (6 itinérants)	 5 Monteurs pneumatiques	 4 Carrossiers	 2 Agents de nettoyage / préparation	 14 Véhicules- atelier mobiles	 1 Stock de pièces détachées	 1 Logiciel métier : Synchroteam
--	--	-----------------------------	---	--	--	--

❖ Synchroteam : notre logiciel de suivi et de planification de toutes les interventions

Synchroteam nous permet de planifier et gérer les différentes interventions sur les véhicules :



⚙️ Plan de maintenance

En se basant sur les préconisations constructeurs, Synchroteam nous permet de programmer à l'avance des interventions afin d'anticiper la maintenance des éléments techniques et mécaniques des véhicules.



⚙️ Gestion informatique des interventions

En lien avec notre logiciel Smartsheet, les différents services supports du Groupe Transarc sont en capacité de partager toutes les informations liées à la maintenance des véhicules pour minimiser les durées d'immobilisation et gagner en réactivité en cas de problème sur un véhicule.

⚙️ Informations mécaniciens

Notre logiciel métier référence l'ensemble des informations liées à nos techniciens : temps de travail, leurs compétences et spécialités, leurs disponibilités à venir, etc. Ainsi, notre Directeur Industriel peut réagir instantanément en cas d'intervention à programmer.

⚙️ Gestion des stocks

Synchroteam répertorie un inventaire de l'ensemble de nos équipements et véhicules afin de connaître les spécificités de chaque modèle. Car Entretien a ainsi une connaissance précise des pièces nécessaires pour avoir une gestion optimale des délais d'approvisionnement. Ainsi, nous pouvons garantir une intervention 24h/24 et 365 jours par an (en dépôt ou directement sur un circuit).

4. Une équipe technique et des dépôts à proximité des lignes pour une réactivité immédiate

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE



❖ Nos structures et nos équipements à proximité de votre secteur

Grâce à l'internalisation du suivi, de l'organisation et de la réalisation de la maintenance, celle-ci est **intégrée à 100 %**. Cette organisation nous permet une **totale autonomie** quant à la programmation des interventions et la **réduction des temps d'immobilisation des véhicules**.

Nos dépôts à **Avermes** et à **Roanne** disposent chacun d'un atelier avec tous les équipements et stocks nécessaires à la maintenance et à l'entretien de nos véhicules : colonnes de levage, fosse de visite, valise de diagnostic, magasin pour le stock de pièces détachées et fluides...



Dépôt à Avermes




Dépôt à Roanne

Un approvisionnement intelligent des dépôts en pièces détachées

En 2023, nous avons mis en place une **nouvelle organisation logistique** afin d'augmenter notre efficacité dans la gestion des pièces pour la maintenance. En effet, notre nouveau centre de logistique nous permet d'intégrer une nouvelle compétence à notre activité et d'acquérir une indépendance optimale quant à la gestion des pièces détachées.

Nos dépôt-ateliers sont livrés 2 fois par semaine en pièces détachées. L'entretien des véhicules peut ainsi être planifié et optimisé grâce aux journées prédéfinies pour la réception des pièces détachées et des pneumatiques.

 Le centre de logistique permet également de centraliser tous les déchets liés à notre activité pour une revalorisation.

Notre engagement : réduire les temps d'immobilisation des véhicules grâce à la disponibilité des pièces détachées



- Gestion interne du stock : anticipation et actions préventives possibles
- Récurrence des approvisionnements : 2 tournées par semaine et par dépôt-atelier

❖ Notre véhicule-atelier mobile nous permet de réaliser 70% des interventions en déposé

Pour la maintenance, **notre vraie force est que nous nous déplaçons vers le véhicule et non le contraire**. Cette manière de procéder permet de garantir la continuité de service et de limiter le temps d'immobilisation.

En ce qui concerne les interventions en déposé, en cas de panne ou d'incident, nos **véhicules atelier** sont équipés des outils et du stock nécessaires pour les réparations et dépannages mécaniques et pneumatiques de tous nos types de véhicules. Le stock à bord permet de pallier à la plupart des problèmes techniques rencontrés.



Notre véhicule atelier

Nos mécaniciens disposent chacun d'un véhicule-atelier pour pouvoir intervenir sur votre secteur dès que nécessaire et se rendre vers le véhicule qui nécessite une opération de maintenance.



Valise de diagnostic



Lunettes à réalité augmentée



Pièces détachées



Pneumatiques



Outillage de précision



Batteries neuves



Compresseur



Fluides et AdBlue

❖ Notre dernière **innovation technologique pour la maintenance à distance** : les lunettes à réalité augmentée

Nous avons développé en interne un dispositif qui permet au technicien qui intervient sur un véhicule, de bénéficier du support d'une équipe d'experts (en interne) pour l'assister et le guider à distance dans son intervention.

Nous disposons de **4 experts métier**, chacun disposant d'une spécialité : Électricité (Redouane FLITI), Travaux lourds de type boîte vitesse/embrayage (Alexandre REBOUX), Mécanique (Claude MILLET) qui forme les nouveaux entrants et pour l'Électronique (Alexandre ROSARIANOFF).



Lunettes à réalité augmentée



Le mécanicien fait fonctionner les lunettes à réalité augmentée grâce au partage de connexion depuis son téléphone. À partir de la commande vocale, il peut gérer chaque action réalisée :



- Appeler notre expert, choisi par rapport au problème (mécanique, électrique...)



- Mettre en pause sur l'image



- Allumer la lampe torche



- Partager l'écran



- Zoomer ou entourer une zone spécifique...



- Prendre des photos ou des vidéos puis les envoyer

Les deux mécaniciens, celui sur place avec les lunettes et l'expert sur son ordinateur, disposent des mêmes fonctionnalités. Cet éventail de fonctionnalités permet la **coopération entre les différents techniciens pour une résolution efficace et rapide** des problèmes techniques.

Notre objectif : réduire les temps d'immobilisation des véhicules grâce à une réparation efficace

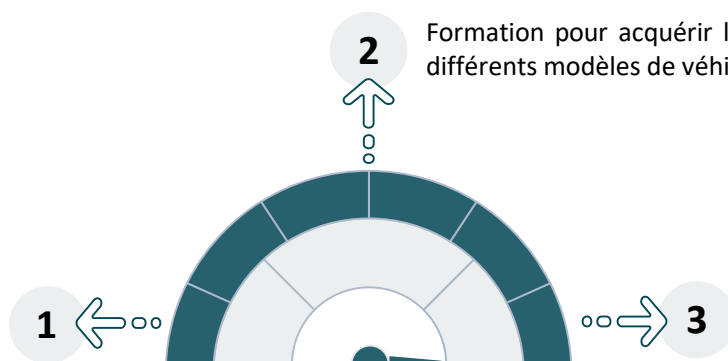
- Un outil d'aide pour le technicien en intervention
- La formation de nos techniciens de façon continue



- ✓ Efficacité
- ✓ Réactivité
- ✓ Qualité
- ✓ Motivation
- ✓ Montée en compétences

❖ La formation continue et la montée en compétence de nos mécaniciens

L'intégration des nouveaux mécaniciens passe par une formation des différentes techniques et expertises de nos mécaniciens experts.



2

Formation pour acquérir les bases de la maintenance sur différents modèles de véhicules.

1

3

Formation continue, plusieurs fois par an, chez MERCEDES sur les nouveautés.

❖ Réponse 6, 7, 8

Moyens matériels :

6. Pouvez-vous préciser le délai proposé pour la mise en service du véhicule neuf envisagé ?

Entre 9 et 12 mois à compter de la notification du marché.

7. Pouvez-vous confirmer que la livraison du véhicule est intégrée dans vos charges prévisionnelles ?

Nous vous confirmons que la livraison du véhicule est bien intégrée dans les charges provisionnelles.

Nous nous tiendrons à disposition pour la réalisation de celle-ci selon la charte graphique de la CCGC que vous voudrez bien nous transmettre.

8. Pouvez-vous préciser les hypothèses retenues pour la valorisation des charges relatives au matériel roulant imputées dans le compte d'exploitation (financement, location longue durée, crédit-bail, modalités d'amortissement et éventuelles valeurs nettes comptables en fin de contrat, charges financières, d'entretien voire de renouvellement incluses ou non...) ?

Selon notre modèle d'exploitation, l'hypothèse retenue concernant la valorisation des charges relatives au matériel roulant est celle d'une location de celui-ci, sur toute la durée du marché.